

Personnes présentes :

Enseignants : L. Weiss-Guinet (PS/MS) ; L. Curtelin (MS/GS)

Parents d'élèves : Mmes Barbe, Monnet et Faraus.

Municipalités : Pour Curienne : M. Bochet et Mme Blaix ; Pour La Thuile : M. Pommat et M. Carin ; Pour Puygros : M. Marcucci

1. PPMS (Plan particulier de Mise en Sûreté) Dans le cadre de la nouvelle circulaire de novembre 2015 :

PCS. Le PPMS doit être rédigé en fonction du Plan communal de Sauvegarde. Le PCS est en cours d'élaboration par la mairie. (ok d'ici environ 2 mois)

Mise à jour du document. Explication des modifications et nouveautés, notamment l'ajout du risque intrusion/attentat. Le nouveau document sera très prochainement communiqué à la mairie en version numérique, ainsi qu'à l'IEN. Une version papier sera facilement accessible dans le bureau de direction. A la demande de la directrice de l'école, F. Masson, conseiller pédagogique est venu à l'école pour aider à l'actualisation du PPMS ainsi qu'à la vérification de son efficacité. Deux Exercices de type PPMS sont désormais obligatoires : évacuation et mise à l'abri des personnes, en plus des exercices d'évacuation incendie. Pour l'année scolaire, un exercice incendie a déjà été réalisé. Un exercice de mise à l'abri était prévu courant décembre (ex : accident de camion transportant des matières dangereuses à proximité de l'école, une classe étant en récréation, l'autre en motricité) mais ce jour-là, une situation réelle s'est présentée, obligeant les enseignantes à évacuer l'école avec les enfants. En effet une forte odeur de gaz était présente dans les locaux, les enfants ont d'abord été évacués vers le terrain de foot comme prévu dans le PPMS, l'électricité disjonctée et la mairie prévenue. Le temps que la fuite de gaz au niveau de la chaudière soit réparée, l'école maternelle est partie se promener. L'exercice initialement prévu aura bientôt lieu.

Le registre de sécurité (comportant les plans d'évacuation, la mise à jour des passages des commissions de sécurité...) se trouve en mairie puisqu'il s'agit d'un document commun à la mairie et l'école.

Concernant toute la population. En cas de Signal national d'alerte : 4 sont à respecter.

- Rentrer dans le bâtiment le plus proche
- Ecouter la radio
- **Ne pas téléphoner sauf en cas d'urgence médical**
- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école**

2. Projets, événements

Fête de Noël organisée par le Sou des Ecoles avec les 4 enseignantes : chants des élèves de l'élémentaire, diaporama vidéo des activités des maternels du projet *Boucle d'or et les trois ours*. La 1^{ère} sortie de l'année à la bibliothèque de Barby a eu lieu en décembre. Le dernier vendredi avant les vacances le Père Noël a rendu visite aux enfants de la maternelle avec des papillotes, clémentines, et un cadeau pour la classe.

Durant tout le 2^{ème} trimestre, l'école dispose de matériel de cirque pour les activités de motricité, emprunté à la circonscription. Une sortie à la galerie Eurêka aura lieu en mars dans le cadre d'un projet autour des 5 sens (prise en charge par l'APE à hauteur de 60%)

3. Budgets/Matériel

Acquisition d'albums avec le budget exceptionnel. Prévoir de changer la chaise du bureau de direction, inconfortable et cassée. Rappel pour prévisions budgétaires : bardage et façades extérieurs à rafraîchir... Une réflexion et un devis sont en cours pour des séparations entre les toilettes enfants (plus d'intimité). Pourquoi l'arbre derrière l'école a-t-il été coupé et non élagué comme prévu ?

Une plaque des Personnes Juste a été fixée sur le mur de l'école (+plantation du petite hêtre pourpre) et un don fait au Sou des Ecoles.

4. Horaires rentrée 2016

Un PEDT (Projet éducatif territorial) basé sur les horaires actuels de l'école, avec vendredi après-midi libéré a été signé en janvier 2015 par le maire de Curienne, le préfet de la Savoie, et le directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie. Ce PEDT est toujours en cours. L'organisation actuelle satisfait la mairie, l'équipe enseignante et une large majorité des parents. → Le conseil d'école se prononce en faveur du maintien des horaires actuels.

La mairie de La Thuile souhaite également le renouvellement du vendredi après-midi libéré pour son école.

5. Questions/Remarques

Il est souhaitable que le déneigement de la cour soit fait avant ou après les entrées/sorties de classe et non pendant, pour des raisons de sécurité évidentes. (Eviter notamment entre 8h35 et 9h).